

Ressources naturelles Canada
Système de cote ÉnerGuide – Version 15
 Examen pour le conseiller en efficacité énergétique – Profil de compétences, janvier 2018

Catégorie / Compétence / Objectif d'apprentissage	Examen	Document de référence	Section de document
1. Système de cote ÉnerGuide			
1.1 Démontrer une connaissance générale du Système de cote ÉnerGuide, de ses outils de communication et des services connexes			
1.1.1 Expliquer les objectifs du Système de cote ÉnerGuide.	CEE, GOS	Procédures administratives, norme	Procédures Administratives: 1.1, 1.2 Norme: Introduction
1.1.2 Établir la différence entre le Système de cote ÉnerGuide, le programme ENERGY STAR® pour les maisons neuves et la norme R-2000.	CEE, GOS	Autre	Site web RNCan: http://www.rncan.gc.ca/energie/efficacite/habitation
1.1.3 Expliquer la portée du Système de cote ÉnerGuide.	CEE, GOS	Norme	4.2
1.1.4 Décrire en quoi le Système de cote ÉnerGuide version 15, diffère du Système de cote ÉnerGuide précédent.	CEE, GOS	Norme	Préface
1.1.5 Définir le terme « gigajoule ».	CEE, GOS	Procédures techniques	Termes and Définitions
1.1.6 Définir le point de référence 'maison neuve type' sur l'échelle d'évaluation ÉnerGuide.	CEE, GOS	Norme	5.3
1.1.7 Définir l'expression « maison à consommation énergétique nette positive ».	CEE, GOS	Norme	4.1
1.1.8 Expliquer comment le nombre d'occupants et leur consommation d'énergie sont pris en compte afin de permettre les comparaisons entre les maisons cotées.	CEE, GOS	Norme	4.6.2, 4.6.3
1.1.9 Expliquer la différence entre l'inspection d'une maison et une évaluation de la consommation énergétique.	CEE, GOS	N/A	N/A
1.1.10 Expliquer les renseignements que contient l'étiquette ÉnerGuide.	CEE, GOS	Procédures techniques	Annexe E et F
1.1.11 Expliquer les éléments du Guide de l'étiquette.	CEE, GOS	Procédures techniques	Annexe E et F
1.1.12 Expliquer les éléments de la fiche d'information du propriétaire ÉnerGuide.	CEE, GOS	Procédures techniques	3.11.3, Annexe F
1.1.13 Expliquer l'importance d'informer le propriétaire de la présence d'isolant de vermiculite.	CEE, GOS	Procédures techniques	3.5.1.2
1.1.14 Indiquer à quel moment l'avertissement de test de dépressurisation des appareils d'évacuation apparaîtra sur la fiche d'information du propriétaire.	CEE, GOS	Procédures techniques, norme	Procédures techniques : 3.11.3 Norme : 4.5.2
1.1.15 Indiquer à quel moment l'avertissement de ventilation insuffisante apparaîtra sur la fiche d'information du propriétaire.	CEE, GOS	Procédures techniques, norme	Procédures techniques : 3.11.3 Norme : 4.5.3
1.1.16 Indiquer les types de maisons admissibles en vertu du Système de cote ÉnerGuide.	CEE, GOS	Procédures techniques, norme	Procédures techniques : 1.2 Norme : 1.2.1
1.1.17 Indiquer les exigences relatives à l'état d'une maison pour qu'elle puisse être évaluée.	CEE, GOS	Norme	1.3
1.1.18 Indiquer les raisons pour lesquelles un conseiller en efficacité énergétique pourrait refuser d'effectuer un service prévu en vertu du Système de cote ÉnerGuide.	CEE, GOS	Procédures techniques	2.3
1.1.19 Décrire le processus permettant de déterminer si une évaluation peut être effectuée sur un immeuble à usage mixte.	CEE, GOS	Procédures techniques	Annexe A
1.1.20 Indiquer les types d'occupations non résidentielles nécessitant des précautions spéciales durant le test d'infiltrométrie afin d'éviter le transfert d'odeurs ou de polluants aux occupations résidentielles.	CEE	Procédures techniques	Annexe A
1.2 Démontrer une connaissance détaillée de la cote ÉnerGuide et de la terminologie et des calculs connexes			
1.2.1 Définir "la limite de l'enveloppe du bâtiment".	CEE	Norme	4.2
1.2.2 Définir l'expression « intensité énergétique calculée ».	CEE	Procédures techniques, norme	Procédures techniques : 3.11.1 Norme : Termes and Définitions, 5.2
1.2.3 Expliquer ce que signifie l'expression "émissions de gaz à effet de serre calculées".	CEE	Norme	5.5
1.2.4 Établir la distinction entre les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes.	CEE	Norme	5.5.1, 5.5.2
1.2.5 Expliquer la méthode de calcul de la cote ÉnerGuide.	CEE	Norme	5.1
1.2.6 Expliquer la méthode de calcul de la consommation d'énergie annuelle calculée.	CEE	Norme	5.1.1
1.2.7 Expliquer la contribution des énergies renouvelables.	CEE	Norme	5.1.2
1.2.8 Définir la méthode de calcul de la surface de plancher chauffée.	CEE	Procédures techniques, norme	Procédures techniques : 3.5.1.6; Norme : Termes and Définitions
1.3 Démontrer une connaissance du Service de base			
1.3.1 Décrire le Service de base et son objectif.	CEE, GOS	Procédures techniques, norme	Procédures techniques : 1.4.1, 3.2 Norme : 4.3.1
1.3.2 Décrire en termes généraux les tâches du conseiller en efficacité énergétique relativement au Service de base.	CEE, GOS	Procédures techniques	3.3
1.3.3 Indiquer les extraits du Service de base.	CEE, GOS	Procédures techniques	3.3.2
1.3.4 Indiquer quelles composantes de la maison doivent être évaluées avec le Service de base.	CEE	Norme	4.4, 4.5
1.3.5 Indiquer les tests qui doivent être effectués avec l'infiltromètre dans le cadre du Service de base.	CEE, GOS	Procédures techniques	3.8
1.3.7 Indiquer les types de systèmes d'énergie renouvelable qui sont considérés en vertu du Système de cote ÉnerGuide.	CEE	Norme	4.4.4.4
1.3.8 Indiquer quelles sont les conditions de fonctionnement normales.	CEE, GOS	Norme	4.6.2

Catégorie / Compétence / Objectif d'apprentissage	Examen	Document de référence	Section de document
1.3.9 Indiquer quelles sont les charges d'eau chaude réduites des maisons à consommation énergétique nette zéro.	CEE	Procédures techniques, norme	Procédures techniques : 3.4.1.1 Norme : 4.6.2.5
1.3.10 Indiquer quelles sont les charges électriques réduites des maisons à consommation énergétique nette zéro.	CEE	Procédures techniques, norme	Procédures techniques : 3.4.1.1 Norme : 4.6.2.5
1.3.11 Indiquer l'objectif de la cueillette des conditions de fonctionnement du ménage.	CEE, GOS	Procédures techniques, norme	Procédures techniques : 4.3 Norme : 4.6.3
1.3.12 Indiquer quelles sont les conditions de fonctionnement du ménage qui sont recueillies.	CEE, GOS	Procédures techniques, norme	Procédures techniques : 4.3, Annexe B Norme : 4.6.3
1.3.13 Définir les charges de chauffage et de refroidissement de calcul.	CEE	Procédures techniques	Termes and Définitions
1.3.14 Décrire le processus relatif à la création d'un fichier de maison HOT2000 lorsqu'un propriétaire dont la maison a fait précédemment l'objet d'une évaluation désire un nouveau Service de base.	CEE, GOS	Procédures techniques	3.10
1.4 Démontrer une connaissance des exigences générales relatives à la collecte de données			
1.4.1 Indiquer quel équipement obligatoire est nécessaire pour l'évaluation sur place des maisons.	CEE, GOS	Procédures techniques	2.4.1
1.4.2 Indiquer quels sont les principaux protocoles et activités menés sur place avant, durant et après l'évaluation d'une maison.	CEE, GOS	Procédures techniques	2.5, 2.6, 2.7, 3.9, 4.7
1.4.3 Indiquer quelles sont les exigences en matière de documents photographiques.	CEE	Procédures techniques	2.6
1.4.4 Décrire le protocole à suivre en présence de composants mécaniques endommagés, inutilisés ou non installés.	CEE	Procédures techniques	2.7.1
1.4.5 Indiquer les exigences relatives aux mesures des dimensions et aux conventions connexes.	CEE	Procédures techniques	2.7.2
1.4.6 Décrire les exigences relatives aux croquis des maisons.	CEE	Procédures techniques	2.8, 3.5.3-3.5.10
1.4.7 Décrire le protocole à suivre pour les noms de fichiers.	CEE, GOS	Procédures techniques	2.9
1.4.8 Décrire les spécifications et renseignements généraux sur les maisons qui doivent être recueillis.	CEE	Procédures techniques	3.5.1
1.4.9 Expliquer la procédure à suivre en présence de vermiculite.	CEE, GOS	Procédures techniques	3.5.1.2
1.4.10 Indiquer les types de maisons qu'il est possible de modéliser dans HOT2000.	CEE	Procédures techniques	3.5.1.8
1.4.11 Fournir une définition des charges atypiques et indiquer quelles charges atypiques doivent être notées si elles sont présentes dans une maison.	CEE, GOS	Procédures techniques, norme	Procédures techniques : Termes and Définitions, 3.5.2 Norme : Termes and Définitions, 4.2.1, Annexe C
1.4.12 Indiquer les étapes à suivre lors de la phase de récapitulation des activités de collecte de données sur le terrain.	CEE	Procédures techniques	3.9, 4.7
1.4.13 Indiquer les étapes à suivre pour préparer une modélisation avec HOT2000.	CEE	Procédures techniques	3.10
1.4.14 Indiquer les calculs nécessaires pour HOT2000.	CEE	Procédures techniques	3.10.1, 3.10.2
1.5 Démontrer une connaissance des exigences en matière de collecte de données pour les composants de l'enveloppe de bâtiment			
1.5.1 Déterminer les renseignements à recueillir pour les plafonds et toitures.	CEE	Procédures techniques	3.5.3
1.5.2 Expliquer le protocole à suivre sur place pour l'évaluation du grenier.	CEE	Procédures techniques	3.5.3
1.5.3 Déterminer les renseignements à recueillir pour les murs.	CEE	Procédures techniques	3.5.4
1.5.4 Déterminer les renseignements à recueillir pour les solives de rive du plancher.	CEE	Procédures techniques	3.5.5
1.5.5 Déterminer les renseignements à recueillir pour les planchers exposés.	CEE	Procédures techniques	3.5.6
1.5.6 Déterminer l'ouverture brute des fenêtres et des portes.	CEE	Procédures techniques	3.5.7
1.5.7 Déterminer les renseignements à recueillir pour les fenêtres, les portes et les puits de lumière.	CEE	Procédures techniques	3.5.7
1.5.8 Indiquer comment sont mesurées la largeur et la hauteur du surplomb au-dessus de la fenêtre.	CEE	Procédures techniques	3.5.7
1.5.9 Déterminer les renseignements à recueillir pour les différents types de fondations.	CEE	Procédures techniques	3.5.8
1.6 Démontrer une connaissance des exigences en matière de collecte de données pour les systèmes mécaniques			
1.6.1 Déterminer les renseignements à recueillir pour les différents types de systèmes de ventilation.	CEE	Procédures techniques	3.5.11
1.6.2 Indiquer la différence entre un système de chauffage principal et un système de chauffage d'appoint.	CEE	Procédures techniques	3.5.12
1.6.3 Déterminer l'efficacité de différents systèmes mécaniques de chauffage, climatisation et ventilation, y compris les systèmes intégrés.	CEE	Procédures techniques	3.5.12 - 3.5.22
1.6.4 Déterminer les différents types de systèmes de chauffage des locaux et de l'eau domestique, y compris les systèmes intégrés.	CEE	Procédures techniques	3.5.12 - 3.5.22, 3.6
1.6.5 Déterminer les renseignements à recueillir pour les différents types de systèmes de chauffage des locaux, y compris les systèmes intégrés.	CEE	Procédures techniques	3.5.12, 3.5.20
1.6.6 Déterminer les renseignements à recueillir pour les thermopompes et les unités centrales de conditionnement d'air.	CEE	Procédures techniques	3.5.19
1.6.7 Déterminer les renseignements à recueillir pour les appareils à combustible solide.	CEE	Procédures techniques	3.5.21
1.6.8 Déterminer les renseignements à recueillir pour les systèmes de chauffage d'appoint.	CEE	Procédures techniques	3.5.22
1.6.9 Indiquer différents types de chauffe-eau domestiques.	CEE	Procédures techniques	3.6
1.6.10 Déterminer les renseignements à recueillir pour les chauffe-eau domestiques.	CEE	Procédures techniques	3.6.1
1.6.11 Déterminer les renseignements à recueillir pour les unités de récupération de chaleur des eaux de drainage (RCED).	CEE	Procédures techniques	3.6.2
1.6.12 Définir Prêt pour le SOLAIRE	CEE	Procédures techniques	3.7
1.6.13 Déterminer les renseignements à recueillir pour les systèmes à énergie renouvelable.	CEE	Procédures techniques	3.7.1 - 3.7.4
1.7 Démontrer une connaissance du Service de valorisation pour les rénovations			
1.7.1 Expliquer ce qu'est le Service de valorisation pour les rénovations et son objectif.	CEE, GOS	Procédures techniques, norme	Procédures techniques : 1.4.2, 4.1 Norme : 4.3.2.1, 6.1
1.7.2 Déterminer la portée des travaux relativement au Service de valorisation pour les rénovations.	CEE, GOS	Procédures techniques	4.2, 4.6

Catégorie / Compétence / Objectif d'apprentissage	Examen	Document de référence	Section de document
1.7.3 Indiquer les comparateurs de cote qui apparaissent dans le rapport relatif au Service de valorisation pour les rénovations.	CEE, GOS	Norme	6.1.1
1.7.4 Établir la liste des extrants du Service de valorisation pour les rénovations.	CEE, GOS	Procédures techniques	4.2.2
1.7.5 Indiquer les étapes à suivre relativement au Service de valorisation pour les rénovations.	CEE, GOS	Procédures techniques	4.2.1
1.7.6 Déterminer les renseignements à recueillir auprès du propriétaire avant de fournir le Service de valorisation pour les rénovations.	CEE, GOS	Procédures techniques	4.4
1.7.7 Déterminer les renseignements à recueillir sur place.	CEE	Procédures techniques	4.5
1.7.8 Indiquer les facteurs servant à établir les recommandations en matière de rénovations et à déterminer leur priorité.	CEE	Procédures techniques	4.6.1
1.7.9 Expliquer la méthode de calcul des économies individuelles relativement au Service de valorisation pour les rénovations.	CEE	Norme	6.1.3
1.7.10 Déterminer les répercussions des diverses recommandations sur la science du bâtiment.	CEE	Procédures techniques	4.6.2
1.7.11 Déterminer des recommandations en vue de l'amélioration potentielle des fenêtres et des portes.	CEE	Procédures techniques	4.6.2.3
1.7.12 Analyser les facteurs qui pourraient mener à une émanation de gaz de combustion lors de la mise en œuvre des recommandations de rénovations.	CEE	Procédures techniques	4.6.3.1
1.7.13 Déterminer les points à considérer pour l'amélioration des systèmes de chauffage.	CEE	Procédures techniques	4.6.3.1, 4.6.3.2
1.7.14 Déterminer les points à considérer pour l'amélioration des systèmes d'eau chaude.	CEE	Procédures techniques	4.6.3.3
1.7.15 Déterminer les points à considérer pour l'amélioration de la ventilation.	CEE	Procédures techniques	4.6.3.4
1.7.16 Déterminer les points à considérer pour l'amélioration du conditionnement d'air.	CEE	Procédures techniques	4.6.3.5
1.7.17 Déterminer les points à considérer pour l'installation de systèmes à énergie renouvelable.	CEE	Procédures techniques	4.6.3.6
1.7.18 Déterminer les renseignements à fournir au propriétaire durant les activités de récapitulation.	CEE	Procédures techniques	4.7
1.7.19 Déterminer les éléments du Rapport sur les rénovations.	CEE, GOS	Procédures techniques	4.8, Annexe G
1.7.20 Déterminer les éléments clés à transmettre au propriétaire concernant les améliorations et la feuille de route recommandées.	CEE	Procédures techniques	4.9
1.8 Démontrer une connaissance du Service d'infiltrométrie lors de la construction			
1.8.1 Expliquer ce qu'est le Service d'infiltrométrie lors de la construction et son objectif.	CEE, GOS	Procédures techniques, norme	Procédures techniques : 1.4.3, 5.1 Norme : 4.3.2.3
1.8.2 Déterminer à quel moment un Service d'infiltrométrie lors de la construction peut être fourni en vertu de divers scénarios.	CEE, GOS	Technical Procedures	5.1, 5.4.2
1.8.3 Déterminer les tâches à exécuter dans le cadre d'un Service d'infiltrométrie lors de la construction.	CEE	Technical Procedures	5.2
1.8.4 Déterminer les extrants recommandés du Service d'infiltrométrie lors de la construction.	CEE, GOS	Technical Procedures	5.3
1.8.5 Décrire les procédures à suivre lorsqu'un constructeur souhaite atteindre une valeur cible d'étanchéité à l'air ou améliorer ses pratiques d'étanchéisation.	CEE	Technical Procedures	5.4.2
1.8.6 Déterminer les étapes à suivre pour éviter d'endommager une membrane pare-air de polyéthylène.	CEE	Technical Procedures	5.4
1.9 Démontrer une connaissance du Service de valorisation pour la construction écoénergétique des maisons neuves			
1.9.1 Expliquer ce qu'est le Service de valorisation pour la construction écoénergétique des maisons neuves et son objectif.	CEE, GOS	Procédures techniques, norme	Procédures techniques : 1.4.4, 6.1 Norme : 4.3.2.2, 6.2
1.9.2 Déterminer les comparateurs de cote qu'il est possible d'utiliser pour le Service de valorisation pour la construction écoénergétique des maisons neuves.	CEE, GOS	Norme	6.1.1, 6.2.2
1.9.3 Expliquer le processus à suivre pour fournir le Service de valorisation pour la construction écoénergétique des maisons neuves.	CEE, GOS	Procédures techniques	6.2
1.9.4 Déterminer les renseignements à recueillir auprès du constructeur avant de fournir le Service de valorisation pour la construction écoénergétique des maisons neuves.	CEE, GOS	Procédures techniques	6.2
1.9.5 Décrire les lignes directrices relatives à l'élaboration des recommandations d'améliorations.	CEE	Procédures techniques	6.2.2
1.9.6 Donner des exemples de recommandations d'améliorations qui pourraient être considérées.	CEE	Procédures techniques	6.2.2
1.9.7 Déterminer les éléments suggérés à inclure dans le Rapport de valorisation pour la construction.	CEE	Procédures techniques	6.3, Annexe I
1.10 Démontrer une connaissance des tests d'infiltrométrie			
1.10.1 Déterminer les différents tests qui peuvent être effectués avec l'équipement de test d'infiltrométrie.	CEE, GOS	Procédures techniques	7.1
1.10.2 Décrire les protocoles relatifs au test d'étanchéité à l'air.	CEE	Procédures techniques	7.6
1.10.3 Établir la différence entre le mode « tel qu'exploité » et le test ONGC-149-.10.	CEE	Procédures techniques	7.4
1.10.4 Déterminer les procédures de dépannage lorsqu'un test d'infiltrométrie est effectué dans des conditions de vent.	CEE	Procédures techniques	7.6.1
1.10.5 Déterminer l'équipement nécessaire pour effectuer un test d'infiltrométrie.	CEE	Procédures techniques	7.2
1.10.6 Déterminer les éléments des spécifications techniques d'infiltrométrie.	CEE	Procédures techniques	Annexe I
1.10.7 Expliquer comment préparer une maison pour le test d'infiltrométrie.	CEE	Procédures techniques	7.4
1.10.8 Déterminer à quel moment une maison doit être pressurisée plutôt que dépressurisée.	CEE	Procédures techniques	7.6.3
1.10.9 Définir une zone relativement au test d'infiltrométrie.	CEE, GOS	Procédures techniques	7.5
1.10.10 Résumer les étapes à suivre si le niveau de dépressurisation nécessaire ne peut être atteint.	CEE	Procédures techniques	7.6.1
1.10.11 Déterminer la procédure de test d'infiltrométrie à utiliser selon le nombre de zones de la maison et le nombre de ventilateurs d'infiltrométrie disponibles.	CEE	Procédures techniques	7.5
1.10.12 Décrire les procédures pour les différents tests d'étanchéité à l'air (une à trois zones, un et deux ventilateurs, pressurisation et dépressurisation).	CEE	Procédures techniques	7.6.2 to 7.6.6
1.10.13 Définir les divers termes relatifs à l'étanchéité à l'air.	CEE	Procédures techniques	Termes and Définitions, 7.1, 7.6.7
1.10.14 Établir la distinction entre la surface de fuite équivalente et la surface de fuite normalisée.	CEE	Procédures techniques	Termes and Définitions
1.10.15 Décrire la relation entre la surface de fuite équivalente et le coût différentiel de l'étanchéisation.	CEE	Procédures techniques	4.6.2.1
1.10.16 Effectuer divers calculs liés au débit d'air de l'infiltromètre.	CEE	Procédures techniques	7.1.1, 7.1.2
1.10.17 Déterminer les paramètres d'un test d'infiltrométrie valide.	CEE	Procédures techniques	7.6.7
1.10.18 Décrire la procédure à suivre pour ramener la maison à son état d'origine.	CEE	Procédures techniques	7.6, Annexe D
1.11 Démontrer une connaissance de la procédure d'identification de l'emplacement des fuites d'air			
1.11.1 Déterminer quels services pourraient inclure la procédure d'identification de l'emplacement des fuites d'air et expliquer son objectif.	CEE, GOS	Procédures techniques	7.7
1.11.2 Décrire la procédure d'identification de l'emplacement des fuites d'air.	CEE	Procédures techniques	7.7

Catégorie / Compétence / Objectif d'apprentissage	Examen	Document de référence	Section de document
1.11.3 Déterminer les emplacements potentiels des fuites d'air.	CEE	Procédures techniques	7.7
1.12 Démontrer une connaissance du test de dépressurisation des appareils d'extraction			
1.12.1 Décrire l'objectif du test de dépressurisation des appareils d'extraction et déterminer dans quelles circonstances il doit être effectué.	CEE, GOS	Procédures techniques	7.8
1.12.2 Décrire la procédure à suivre pour le test de dépressurisation des appareils d'extraction.	CEE	Procédures techniques	7.8
1.12.3 Décrire la procédure à suivre lorsque les résultats du test de dépressurisation des appareils d'extraction dépassent les valeurs acceptables.	CEE	Procédures techniques	7.8
2.0 Modélisation à l'aide du logiciel HOT2000 Version 11			
2.1 Démontrer une connaissance générale du logiciel HOT2000 et de la modélisation			
2.1.1 Déterminer les éléments de la maison à inclure lorsque l'on modélise des maisons avec le logiciel HOT2000.	CEE, GOS	Guide de l'utilisateur HOT2000	2
2.1.2 Déterminer les facteurs dont tient compte le logiciel HOT2000 dans son calcul de la consommation d'énergie.	CEE, GOS	Guide de l'utilisateur HOT2000	2
2.2 Démontrer une connaissance des caractéristiques générales du logiciel HOT2000			
2.2.1 Déterminer les préférences de réglages du logiciel HOT2000.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	3.1
2.2.2 Déterminer où et quand obtenir des renseignements détaillés sur les caractéristiques du logiciel HOT2000.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	3.2
2.2.3 Déterminer les différents types d'éditeurs et expliquer leur objectif.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	3.3
2.2.4 Déterminer les touches de raccourci du logiciel HOT2000.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	3.4
2.2.5 Expliquer l'importance d'entrer les détails sur l'enveloppe de bâtiment dans le logiciel HOT2000.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	4
2.2.6 Déterminer les options et la méthode recommandée pour définir un composant de l'enveloppe de bâtiment.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	4.1, 4.2
2.2.7 Créer de nouveaux codes, des codes favoris et des codes définis par l'utilisateur pour les composants de l'enveloppe du bâtiment.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	4.1 à 4.5
2.2.8 Faire la distinction entre la valeur RSI (R) nominale, la valeur RSI (R) à l'écran et la valeur RSI (R) réelle.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	4
2.3 Créer un nouveau fichier de maison à l'aide de l'assistant de création de maison			
2.3.1 Décrire l'objectif de l'assistant de création de maison.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	6
2.3.2 Déterminer les limites de l'assistant de création de maison.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	6
2.3.3 Indiquer les cinq écrans de l'assistant de création de maison.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	6.1
2.3.4 Déterminer les champs de données dans l'écran principal de sélection de la maison.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	6.1.1
2.3.5 Montrer comment les détails géométriques sont saisis dans l'écran des détails géométriques.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	6.1.2
2.3.6 Expliquer les lignes directrices relatives à l'entrée de données dans l'écran sur les composants de l'enveloppe de bâtiment.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	6.1.3
2.3.7 Déterminer les restrictions relatives à l'entrée de valeurs définies par l'utilisateur pour les fondations.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	6.1.4
2.3.8 Déterminer et décrire les données à entrer pour modéliser les systèmes de chauffage et de climatisation, les systèmes de chauffage de l'eau domestique et les systèmes de ventilation à l'aide de l'assistant de création de maison.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	6.1.5
2.4 Modéliser une maison à l'aide de l'interface principale du logiciel HOT2000			
2.4.1 Appliquer les renseignements concernant les différents onglets de renseignements sur la maison.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.2.1 à 7.2.8
2.4.2 Utiliser la fonction Programme/mode de HOT2000.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.2.6
2.4.3 Indiquer dans quelles circonstances les valeurs RSI (R) définies par l'utilisateur peuvent être utilisées pour les éléments fonctionnels du bâtiment.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	4.5
2.4.4 Appliquer la procédure relative à la modélisation d'un plafond.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.3
2.4.5 Appliquer la procédure relative à la modélisation d'un mur.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.4
2.4.6 Appliquer la procédure relative à la modélisation de la solive de rive d'un plancher.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.5
2.4.7 Déterminer quels sont les composants de l'enveloppe du bâtiment qui sont modélisés comme des fenêtres dans HOT2000.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.6
2.4.8 Appliquer la procédure relative à la modélisation d'une fenêtre.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.6
2.4.9 Déterminer les types de portes qui devraient être modélisées dans HOT2000.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.7
2.4.10 Décrire de quelle façon HOT2000 version 11 traite les fenêtres situées/modélisées à l'intérieur d'une porte.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.7
2.4.11 Appliquer la procédure relative à la modélisation d'une porte.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.7
2.4.12 Déterminer quels sont les composants de l'enveloppe du bâtiment qui sont modélisés comme des planchers exposés dans HOT2000.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.8
2.4.13 Appliquer la procédure relative à la modélisation d'un plancher exposé.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.8
2.4.14 Déterminer les types de fondations pour la modélisation avec HOT2000.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.9
2.4.15 Appliquer la procédure relative à la modélisation d'un sous-sol.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.9.1
2.4.16 Appliquer la procédure relative à la modélisation d'un vide sanitaire.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.9.2
2.4.17 Appliquer la procédure relative à la modélisation d'une dalle sur terre-plein.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.9.3
2.4.18 Appliquer la procédure relative à la modélisation d'un sous-sol avec entrée directe.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.9
2.4.19 Appliquer la procédure relative à la modélisation de fondations multiples.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.9.4
2.4.20 Appliquer la procédure relative à la modélisation de l'écran des températures.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.10
2.4.21 Indiquer à quel moment des renseignements doivent être entrés dans l'écran des charges de base et déterminer quels sont ces renseignements.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.11
2.4.22 Déterminer pour quels systèmes des renseignements peuvent être entrés dans l'écran Génération.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.12
2.4.23 Appliquer la procédure relative à la modélisation des systèmes à énergie renouvelable.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.12, 7.15.2
2.4.24 Appliquer la procédure relative à l'entrée des résultats des tests d'infiltrométrie.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.13
2.4.25 Établir la différence entre les systèmes de chauffage/climatisation de type 1, de type 2 et d'appoint aux fins de la modélisation HOT2000.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.14
2.4.26 Appliquer la procédure relative à la modélisation des ventilateurs et pompes d'un système de chauffage/climatisation.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.14.3
2.4.27 Appliquer la procédure relative à la modélisation des plinthes chauffantes.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.14.5
2.4.28 Appliquer la procédure relative à la modélisation des génératrices d'air chaud et des chaudières.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.14.6
2.4.29 Indiquer les types de systèmes qu'il est possible de modéliser dans l'écran des systèmes intégrés de chauffage des locaux et d'eau chaude domestique.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.14.7
2.4.30 Appliquer la procédure relative à la modélisation de divers types de systèmes intégrés de chauffage des locaux et d'eau chaude domestique.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.14.7, 7.14.8

Catégorie / Compétence / Objectif d'apprentissage	Examen	Document de référence	Section de document
2.4.31 Appliquer la procédure relative à la modélisation des systèmes mécaniques intégrés.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.14.9
2.4.32 Appliquer la procédure relative à la modélisation d'une thermopompe.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.14.11.1, 7.14.11.2
2.4.34 Appliquer la procédure relative à la modélisation d'un conditionneur d'air.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.14.11.3
2.4.35 Appliquer la procédure relative à la modélisation d'un chauffage rayonnant.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.14.12
2.4.36 Indiquer à quel moment l'écran des combustibles solides peut être utilisé et préciser quelles données doivent y être entrées.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.14.13
2.4.37 Appliquer la procédure relative à la modélisation de systèmes de chauffage d'appoint.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.14.14
2.4.38 Indiquer les types de systèmes qui doivent être modélisés dans l'écran des systèmes d'eau chaude domestique.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.15
2.4.39 Appliquer la procédure relative à la modélisation de systèmes d'eau chaude domestique et de systèmes de récupération de chaleur des eaux de drainage.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.15.1 à 7.15.3
2.4.40 Appliquer la procédure relative à la modélisation de systèmes de ventilation.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.16, 7.16.1, 7.16.2
2.4.41 Appliquer la procédure relative à l'entrée des conditions de fonctionnement du ménage, des conditions de fonctionnement réduites et des charges électriques atypiques.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.17.1, 7.17.2, 7.17.4
2.4.42 Appliquer la procédure relative à la modélisation des améliorations.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	7.18
2.5 Soumettre les fichiers de maisons HOT2000, et générer des rapports et des étiquettes.			
2.5.2 Générer une étiquette du Système de cote ÉnerGuide, une fiche d'information du propriétaire et un Rapport sur les rénovations.	CEE, GOS	Guide de l'utilisateur HOT2000	8
2.5.3 Expliquer comment préparer le fichier pour sa soumission à l'organisme de services.	CEE	Guide de l'utilisateur HOT2000	3.4, 7.20
3.0 Administration et exécution du Système de cote ÉnerGuide, Version 15			
3.1 Démontrer une connaissance du code d'éthique, du code de conduite et des lignes directrices sur les conflits d'intérêts			
3.1.1 Expliquer le code d'éthique du Système de cote ÉnerGuide.	CEE, GOS	Procédures administratives	Annexe B
3.1.2 Expliquer le code de conduite du Système de cote ÉnerGuide.	CEE, GOS	Procédures administratives	Annexe B
3.1.3 Expliquer les lignes directrices sur les conflits d'intérêts du Système de cote ÉnerGuide.	CEE, GOS	Procédures administratives	Annexe B
3.1.4 Expliquer les conséquences de la non-observation du code d'éthique, du code de conduite et des lignes directrices sur les conflits d'intérêts du Système de cote ÉnerGuide.	CEE, GOS	Procédures administratives	11, Annexe B
3.2 Reconnaître les rôles et responsabilités de RNCAN			
3.2.1 Indiquer le rôle de premier plan de RNCAN relativement à l'exécution de sa suite de programmes pour les habitations.	CEE, GOS	Procédures administratives	3
3.2.2 Indiquer les rôles et responsabilités de RNCAN relativement à l'administration et à l'exécution du Système de cote ÉnerGuide.	CEE, GOS	Procédures administratives	3.2.1
3.2.3 Indiquer les rôles et responsabilités de RNCAN relativement à ses bases de données, son logiciel et ses services en ligne.	CEE, GOS	Procédures administratives	3.2.2
3.2.4 Indiquer le principal rôle de RNCAN relativement à l'utilisation de ses marques de commerce et identificateurs graphiques.	CEE, GOS	Procédures administratives	3.2.4, Annexe D
3.3 Reconnaître les rôles et responsabilités des organismes de services			
3.3.1 Expliquer le rôle de l'organisme de services relativement à l'administration générale et à l'exécution.	CEE, GOS	Procédures administratives	4.2.1, 6.2
3.3.2 Expliquer le rôle de l'organisme de services relativement à l'administration des fichiers et à l'étiquetage.	CEE, GOS	Procédures administratives	4.2.2, 6.2
3.3.4 Expliquer le rôle de l'organisme de services relativement au recrutement de fournisseurs de services.	CEE, GOS	Procédures administratives	4.2.5
3.3.5 Expliquer le contenu du formulaire <i>Préparation pour le service sur les lieux</i> .	CEE, GOS	Procédures administratives	4.2.6, Annexe F
3.3.6 Indiquer les principes en matière de collecte de données personnelles que doivent respecter les entreprises pour se conformer à la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques.	CEE, GOS	Procédures administratives	4.2, Annexe A
3.4 Reconnaître les rôles et responsabilités du gestionnaire de l'organisme de services			
3.4.1 Indiquer les rôles et responsabilités du gestionnaire de l'organisme de services en ce qui a trait à l'interaction avec les clients.	CEE, GOS	Procédures administratives	6.2
3.4.2 Indiquer les rôles et responsabilités du gestionnaire de l'organisme de services en ce qui a trait à l'interaction avec les fournisseurs de services.	CEE, GOS	Procédures administratives	6.2
3.4.3 Indiquer les rôles et responsabilités du gestionnaire de l'organisme de services en ce qui a trait à l'interaction avec RNCAN.	CEE, GOS	Procédures administratives	6.2
3.4.4 Indiquer le délai que doivent respecter les gestionnaires des organismes de services et les conseillers en efficacité énergétique relativement aux rapports et étiquettes qu'ils doivent remettre aux clients.	CEE, GOS	Procédures administratives	6.2, 7.2.3
3.5 Reconnaître les rôles et responsabilités des conseillers en efficacité énergétique			
3.5.1 Indiquer les rôles et responsabilités en général du conseiller en efficacité énergétique.	CEE, GOS	Procédures administratives	7.2.1
3.5.2 Décrire le protocole que doit suivre le conseiller en efficacité énergétique lors des premiers contacts avec le propriétaire.	CEE, GOS	Procédures administratives	7.2.2
3.5.3 Indiquer les rôles et responsabilités du conseiller en efficacité énergétique relativement à la prestation des services.	CEE, GOS	Procédures administratives	7.2.3
3.5.4 Indiquer comment le conseiller en efficacité énergétique doit traiter les risques potentiels liés à la santé et à la sécurité.	CEE, GOS	Procédures administratives	7.2.3
3.6 Démontrer une connaissance des rôles et responsabilités des constructeurs			
3.6.1 Indiquer les rôles et responsabilités du constructeur en ce qui a trait aux services du Système de cote ÉnerGuide.	CEE, GOS	Procédures administratives	8
3.6.2 Indiquer les rôles et responsabilités du constructeur en ce qui a trait aux communications.	CEE, GOS	Procédures administratives	8.2.3
3.7 Démontrer une connaissance du processus d'enregistrement, d'agrément et de requalification pour les organismes de services, les fournisseurs de services et les constructeurs			
3.7.1 Indiquer qui doit être autorisé par RNCAN ou inscrit auprès de RNCAN pour pouvoir offrir des services du Système de cote ÉnerGuide.	CEE, GOS	Procédures administratives	9
3.7.4 Décrire le processus d'inscription que doit respecter un candidat avant de pouvoir devenir conseiller en efficacité énergétique inscrit.	CEE, GOS	Procédures administratives	9.3
3.7.5 Décrire le processus sur les fichiers probatoires que doit respecter un conseiller en efficacité énergétique.	CEE, GOS	Procédures administratives	9.3.1
3.7.7 Indiquer les étapes qui doivent être respectées pour participer aux tests relatifs au Système de cote ÉnerGuide.	CEE, GOS	Procédures administratives	9.1
3.7.8 Indiquer ce qui arrive lorsqu'un candidat échoue un examen donné.	CEE, GOS	Procédures administratives	9.1
3.7.9 Indiquer les exigences en matière de requalification pour les conseillers en efficacité énergétique, les spécialistes de l'assurance de la qualité et les gestionnaires des organismes de services.	CEE, GOS	Procédures administratives	9.5
3.8 Démontrer une connaissance de la suspension et de la révocation de permis ou d'agrément.			
3.8.3 Indiquer les infractions en vertu desquelles RNCAN peut suspendre un conseiller en efficacité énergétique ou révoquer son agrément.	CEE, GOS	Procédures administratives	11.2
3.8.4 Indiquer le processus de suspension pour un conseiller en efficacité énergétique.	CEE, GOS	Procédures administratives	11.2.2

Catégorie / Compétence / Objectif d'apprentissage	Examen	Document de référence	Section de document
3.8.5 Indiquer le processus de révocation de l'agrément pour un conseiller en efficacité énergétique.	CEE, GOS	Procédures administratives	11.2.2
4.0 Assurance de la qualité du Système de cote ÉnerGuide, Version 15 - Généralités			
4.1 Démontrer une connaissance générale de l'assurance de la qualité			
4.1.1 Indiquer les objectifs de l'assurance de la qualité.	CEE, GOS	Procédures d'assurance de la qualité	1
4.1.2 Indiquer et décrire en termes généraux les différents niveaux d'assurance de la qualité.	CEE	Procédures d'assurance de la qualité	2
4.1.6 Décrire la vérification de niveau 4 – Évaluation sur place avec un conseiller en efficacité énergétique.	CEE, GOS	Procédures d'assurance de la qualité	2.4, Annexe A
4.2 Démontrer une connaissance des rôles et responsabilités en matière d'assurance de la qualité			
4.2.4 Décrire les obligations générales du conseiller en efficacité énergétique.	CEE, GOS	Procédures d'assurance de la qualité	4.3, Annexe A
4.2.5 Indiquer les contrôles d'assurance de la qualité autoadministrés par le conseiller en efficacité énergétique.	CEE, GOS	Procédures d'assurance de la qualité	4.3.2
4.2.6 Indiquer les responsabilités du conseiller en efficacité énergétique visant à soutenir l'assurance de la qualité.	CEE, GOS	Procédures d'assurance de la qualité	4.2.2, 4.3.3
4.2.7 Indiquer les responsabilités du conseiller en efficacité énergétique en ce qui a trait à la conservation des documents.	CEE, GOS	Procédures administratives, procédures d'assurance de la qualité	Procédures administratives : 7.2.3; Procédures d'assurance de la qualité : 4.3.4